

## Moulins → Vivre sa ville

**CONSEIL MUNICIPAL** ■ L'ancien cinéma serait transformé en cluster dédié à l'artisanat et aux métiers d'art

# La nouvelle vie pour l'ancien Colisée

**Le Colisée pourrait être aménagé pour accueillir un cluster dédié aux métiers de l'art. Il devrait être vendu à l'agglomération qui va mener ce projet.**

Matthieu Villeroy

matthieu.villeroy@centrefrance.com

Les élus moulinois ont voté, hier, la cession pour 150.000 euros à l'agglomération de l'ancien cinéma des cours, le Colisée. En décembre 2017, la ville avait tenté de se séparer de l'ancienne salle obscure, transformée en salle de réunion à partir de 1994. La vente sur un site Internet n'avait finalement rien donné, avec une enchère désespérément bloquée à 183.300 euros.

Cette future vente à Moulins communauté vise à transformer le bâtiment en un lieu d'accueil pour un cluster dédié à l'artisanat de luxe, design et métiers d'art.

### Gagner en visibilité

Derrière ce terme, il s'agit de contribuer au rayonnement du territoire de Moulins pour les métiers dédiés au design et à l'art. « Au sein de l'agglomération, nous avons effectué un premier pas avec l'ouverture d'une pépinière design dans les locaux de Sesam, a rappelé Pierre-André Périssol, le maire de Moulins. Il



**NOUVELLE VIE.** Cette future vente à Moulins communauté vise à transformer le bâtiment en un lieu d'accueil pour un cluster dédié à l'artisanat de luxe, design et métiers d'art. PHOTO D'ARCHIVES FRANÇOIS-XAVIER GUTTON

s'agit, avec ce projet de conforter notre rayonnement universitaire.»

Le projet, d'un montant global de 900.000 euros, dont une partie serait assurée par des subventions, vise à mieux accompagner les jeunes en sortie de formation, notamment ceux issus du pôle verre de Jean-Monnet d'Yzeure.

« Ces anciens étudiants ont des besoins tout autant en accompagnement qu'en visibilité

», a rappelé Catherine Taubourneau, conseillère municipale de Moulins mais aussi conseillère communautaire dédiée à l'enseignement supérieur au sein de l'agglomération. C'est déjà le cas, partiellement, pour la pépinière design. « mais cela ne suffit pas, car les jeunes accueillis manquent de visibilité. » Ce sera le cas autour du projet Colisée, où les personnes accueillies pourront notamment échanger avec les entreprises.

Le projet a été voté à l'unanimité, moins une abstention, par les conseillers municipaux. ■

➔ **Ouverture les dimanches.** On connaît déjà les autorisations d'ouverture le dimanche accordées pour 2019. Pour Carrefour, ce seront les 1<sup>er</sup>, 8, 15, 22 et 29 décembre. Pour Monoprix, ce seront les 13 janvier, 30 juin, 1<sup>er</sup> septembre, 22 et 29 décembre. Pour Intermarché, ce seront les 1<sup>er</sup>, 8, 15, 22 et 29 décembre. Pour les commerces du centre-ville : 13 janvier, 1<sup>er</sup> septembre, 8, 15 et 22 décembre. Et, enfin, pour les concessions automobiles : les 20 janvier, 17 mars, 16 juin, 15 septembre et 13 octobre.

### EN BREF

**Révision du tarif de l'eau.** Comme tous les ans, les élus ont voté la révision du prix de l'eau, en adoptant les tarifs applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, avec une augmentation de 2 %. « Le prix de l'eau dans la commune reste un des plus bas de la région », a rappelé l'adjointe Dominique Legrand. La conséquence de cette augmentation, pour une consommation annuelle de 120 m<sup>3</sup>, sera de 2,42 euros.

**Transfert d'Emmaüs.** Où en est le projet de transfert du siège d'Emmaüs au 93 rue de Paris ? « Le projet avance », a répondu Pierre-André Périssol à Jacques Lahaye. Même si le dialogue entre les parties n'est pas évident, visiblement, « puisque la direction d'Emmaüs n'a toujours pas visité le site envisagé », a regretté l'élu d'opposition.

**Astreintes de la police municipale.** Les élus ont élargi hier les règles d'astreinte de la police municipale, jusqu'ici limitées à l'aire d'accueil des gens du voyage. « Désormais, elles sont possibles pour tout ce qui relève du pouvoir de police du maire », a détaillé Dominique Legrand.

**Rue de l'horloge.** Moulins Habitat va acquérir les bâtiments situés 7-9-11 rue de l'Horloge. Cette démarche bénéficie du soutien de la ville avec le versement d'une subvention de 35.000 euros. L'opération va permettre de regrouper les trois magasins vacants en un seul et de réaliser cinq logements. ■